

Cérémonie de présentation des vœux du président

Lundi 23 janvier 2017

Mesdames, Messieurs les élus,

Mesdames, Messieurs les représentants des entreprises,
des divers organismes ou administrations

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie d'avoir répondu à notre invitation et vous souhaite la bienvenue.

C'est avec plaisir que je vous accueille en ce début de nouvelle année pour vous présenter mes vœux.

Des vœux de bonne santé avant tout, mais aussi de bonheur et de réussite dans tous vos projets, tant professionnels que personnels, pour vous-même, vos familles et vos collaborateurs.

Cette année encore, je profiterai de ce traditionnel moment d'échanges pour dresser un bilan de l'année écoulée et évoquer quelques perspectives.

2016 a été une année riche de projets et rythmée par une activité soutenue.

- Notre cœur de métier, l'électrification rurale a connu un très bon niveau d'activité, que je qualifierai même de reprise : le nombre de dossiers traités a été en forte augmentation, aussi bien en termes d'autorisations d'urbanisme qu'en termes de dossiers ouverts.

Des chantiers nombreux, mais aussi des chantiers économiquement forts ont mobilisé nos chargés d'affaires, un peu partout en Ardèche, dont celui, particulièrement emblématique de l'enfouissement des réseaux dans les gorges de l'Ardèche, dans le cadre de l'opération Grand Site.

Avec 419 demandes créées en 2016 (extensions pour agriculteur, fiabilisations, renforcements...) soit 57 de plus qu'en 2015, l'activité électrification a retrouvé un niveau supérieur à ce qu'il était en 2013, année de référence.

En 2016, les particuliers ont été plus nombreux à déposer des autorisations d'urbanisme, signe que la construction reprend. Mais, soyons honnêtes, il n'y a pas que la reprise mais aussi la crainte, justifiée de voir les terrains être classés non constructibles avec les PLU généralisés ;

Les communes ont été fortement demandeuses de travaux d'enfouissement et nos services, cette année encore, ont fait preuve d'une vraie efficacité pour solder davantage de dossiers.

Les chiffres sont éloquents : En 2016 le SDE 07 a soldé **423** chantiers, pour un montant d'environ **20 000 000** d'euros, dont **17 000 000** pour l'électrification.

De toutes évidences, avec de telles sommes, le SDE 07 demeure un acteur majeur de l'économie locale et c'est donc tout notre département qui profite de cette reprise de l'activité électrification rurale.

- L'année 2016 a également été marquée par le lancement de notre schéma d'implantation des bornes de charge pour véhicules électriques.

Ce projet soutenu par l'ADEME, qui je vous le rappelle, englobe la création, l'entretien et l'exploitation d'une centaine de bornes à travers toute l'Ardèche a bien avancé. Si l'essentiel des bornes seront installées en 2017, déjà, une quarantaine d'entre elles sont opérationnelles et jalonnent les routes ardéchoises.

Le service abonnement, accessible depuis notre site internet rencontre quant à lui, un fort engouement. Nous approchons la centaine d'adhésions, à raison de 10 souscriptions par semaine.

C'est un dossier qui mobilise considérablement nos services et sur lequel nous sommes précurseurs car dans ce domaine tout était à créer, à commencer par le modèle économique. Au sein du réseau eborn qui regroupe, outre l'Ardèche, nos homologues de la Drôme, de l'Isère, des Hautes-Alpes et de la Haute-Savoie, il faut bien reconnaître que nous sommes de loin les plus avancés, tant pour l'implantation des bornes, que pour la facturation du service à l'utilisateur.

Mais, dans cette avance, toute relative _ car la compétition n'a pas lieu d'être entre nous _ je veux davantage y voir la preuve du dynamisme de nos services, de notre audace aussi, et d'un surcroît d'expérience qui serviront nos homologues et plus généralement, la cause de la mobilité électrique.

J'ajouterai qu'en termes de notoriété, les bornes constituent un puissant vecteur de communication qui nous donne accès à un public plus vaste que celui habituel des seuls élus locaux, un public de particuliers auquel nous ne nous adressions pas jusqu'alors. Un public qui tend à croître, aussi, au fur et à mesure que la voiture électrique fait de nouveaux adeptes dans la population.

Je pourrai m'étendre sur ce sujet mais pour en terminer, je dirai que ce dossier des bornes, est à mettre au rang des succès de l'année 2016.

- Côté MDE, 2016 a été l'année de notre entrée au capital de la SEM Energie Rhône Vallée. Cette structure, créée pour porter des projets en matière d'énergies renouvelables, a été sollicitée sur plusieurs dossiers en Ardèche et dans la Drôme, dont 2, plus avancés, en Ardèche Méridionale : l'équipement en panneaux photovoltaïques du stade de Ruoms et les ombrières du parking Ratière à Vallon-Pont-d'Arc. Des dossiers qui se poursuivront et même s'accéléreront en 2017, voire après.

- En matière d'achats d'énergie, une centaine de collectivités et acteurs publics ont bénéficié en 2016, grâce aux groupements d'achats, de tarifs avantageux sur leurs factures d'électricité et une trentaine, s'agissant du gaz.

Nous avons d'ailleurs relancé le marché subséquent pour l'électricité.

- 2016, c'est aussi une année ponctuée de moments conviviaux mais néanmoins marquants, tel le salon de l'éclairage public et de la mobilité électrique organisé en mai au Pouzin. Avec cet événement auquel plus de 400 personnes ont répondu, et qui fut de l'avis unanime, une réussite, nous avons réuni le temps d'une journée, tous les acteurs régionaux de l'éclairage public et de la mobilité électrique, permettant ainsi aux élus locaux, et notamment à nos 339 adhérents d'accéder à ce qui se fait de mieux dans ces domaines.

- De manière plus anecdotique, je rappellerai nos participations aux France Electric Tour et au Rallye Monte-Carlo électrique, des opérations médiatiques s'il en est, destinées à promouvoir la mobilité électrique. Et donc en phase avec le projet eborn. Cela a permis aussi à nos deux équipes de constater la réalité et les difficultés de faire un long parcours en voiture électrique. Des progrès doivent être faits.

Enfin, au niveau régional, 2016 vu notre collaboration entre syndicats d'énergie de Rhône-Alpes s'élargir à ceux de la région Auvergne ; l'Allier, le Puy-de-Dôme, le Cantal et la Haute-Loire. L'USERAA compte désormais 13 syndicats d'énergie.

Parmi les priorités qui nous attendent en 2017, et que j'ai évoquées ce matin lors de notre débat d'orientations budgétaires, je citerai :

la compétence globale en éclairage public, que le syndicat souhaite proposer aux communes.

- Actuellement, le Syndicat assure par convention la maintenance de près de 290 communes et réalise de très nombreux chantiers coordonnés dans le cadre des travaux d'électrification rurale, soit l'entretien de près de 45 000 points lumineux.

Il est donc logique, et parce que nombre de communes nous le demandent, de leur proposer de nous transférer en totalité la compétence éclairage public.

- Parallèlement, nous mettrons en place d'ici quelques jours, un nouvel outil de dépannage et de gestion de l'éclairage public. Dénommée Muse, cette nouvelle interface, plus agréable et plus simple d'utilisation, permettra aux adhérents de déclarer les pannes par un simple clic sur une carte interactive, depuis notre site internet.

Les entreprises seront quant à elles équipées de tablettes pour une meilleure réactivité et précision des données.

- En 2017, nous achèverons l'implantation des bornes de charge, avec notamment quelques bornes rapides, plus puissantes que celles déjà installées.

- Nous poursuivrons bien évidemment la démarche entreprise en matière d'achats groupés et pour aller plus loin nous lancerons très bientôt une vaste enquête pour évaluer l'opportunité d'étendre les achats groupés d'électricité aux tarifs bleus.

- En matière de MDE encore, nous continuerons en 2017 à soutenir les communes engagées dans des travaux de rénovation énergétique sur leur patrimoine communal. D'ailleurs, dans quelques instants, 10 communes se verront remettre un chèque, symbole de la valorisation des travaux qu'elles ont réalisés sur leurs équipements communaux, tels isolation de toiture, isolation de murs, remplacement de fenêtre, remplacement de système de chauffage, luminaires intérieur, VMC et régulation.

En 2016, ce sont 94 communes qui ont entrepris cette démarche, pour quelque 1,9 millions d'euros de travaux éligibles et 639 697 euros de subventions. Soit 37 gigawatt-heures cumacs environ et une valorisation de 115 000 euros.

- Enfin, parce que de nombreux représentants d'entreprises partenaires sont parmi nous aujourd'hui, je rappellerai que 2017 marque l'ouverture d'un nouveau marché d'électrification rurale (un marché qui voit l'arrivée de nouvelles entreprises auxquelles je souhaite la bienvenue), la facturation dématérialisée via la plateforme Chorus Pro ou encore de nouvelles procédures telles le CTO (contrôle technique des ouvrages).

Toutes ces réalisations, tous ces projets, sont l'aboutissement d'un projet collectif, porté par vous, mesdames, messieurs élus du Comité et d'un travail au quotidien, celui de notre équipe de collaborateurs, administratifs et techniques.

Au nom des élus du comité syndical et du Bureau, je remercie Mr RICAUD, directeur, et l'ensemble du personnel pour le travail effectué en 2016 et leur renouvelle ma confiance et mes vœux de bonne année

Pour terminer, je remercie très sincèrement les vices présidents et les membres du bureau pour leur travail, leur assiduité et leur confiance. J'y associe bien entendu les membres du comité syndical.

Je vous renouvelle ma confiance et mes vœux de bonne année.

Je remercie également les entreprises et tous nos partenaires qui nous font l'amitié d'être présents aujourd'hui.

Je souhaite, quelles que soient les circonstances ou les dossiers que nous aurons à traiter ensemble, que nous poursuivions nos bonnes relations et gardions de part et d'autre la même qualité d'écoute et d'échange, que celle qui a toujours prévalu.

Nous allons maintenant procéder à la remise des chèques économies d'énergie. J'appelle donc les représentants des communes lauréates :

- VANOSC : chèque de 20 933,60 €, pour 64 668,00 € de travaux d'isolation réalisés à l'école ;
- ST THOME : chèque de 17 770,65 €, pour 48 853,24 € de travaux d'extension de l'école et rénovation de bâtiments communaux ;
- CHOMERAC : chèque de 16 662,80 €, pour 43 314,00 € de travaux de remplacement des menuiseries ;
- AIZAC : chèque de 13 581,24 €, pour 31 937,48 € de travaux de réhabilitation de 3 logements ;
- LACHAPELLE sous AUBENAS : chèque de 12 323,76 €, pour 27 745,87 € de travaux de rénovation des menuiseries sur un bâtiment communal ;
- PRIVAS : chèque de 11 327,09 € pour 24 423,64 € de travaux de remplacement des menuiseries de l'école primaire Clotilde Habozit ;
- RIBES : chèque de 11 259,32 € pour 33 623,11 € de travaux de rénovation des logements du Mas Laffont ;

- CHAMPIS : chèque de 10 170,34 € pour 20 567,80 € de travaux de réhabilitation de la maison chemin de La Croix ;
- ANDANCE : chèque de 9 822,54 € pour 19 645,07 € de travaux d'isolation dans les écoles et changement des luminaires;
- ST JEAN DE MUZOLS : chèque de 9 402,21 € pour 18 804,42 € de travaux de remplacement de la chaudière de la halle multisports.

Je vous adresse mes félicitations, et plus largement aux 92 communes engagées dans la démarche.

Et je ne peux qu'encourager toutes les communes ici représentées à s'inscrire dans ce dispositif.

Je vous renouvelle mes vœux et vous remercie de m'avoir accordé votre attention.

Jacques GENEST

Président

Sénateur de l'Ardèche

Lundi 23 janvier 2017